



LETTRE INFOS
12 SEPTEMBRE 22

Association loi 1901, 70 rue saint Charles 75015 PARIS - CCP PARIS 51 578 09 V
contact@defense-beaugrenelle.org - http://defense-beaugrenelle.org/

**BONNE RENTRÉE A TOUS AVEC LE COMITÉ,
FAISONS ENSEMBLE, QU'ELLE SOIT ACTIVE ET PLEINE D'ESPOIR**

Avec ce premier n° de notre LETTRE INFO, notre objectif est de poursuivre deux actions menées jusqu'en JUIN et vous donner deux informations qui vont permettre de les intensifier. Nous devons nous mobiliser immédiatement et retenir deux événements importants sur :

1- LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE LINOIS
LUNDI 19 SEPTEMBRE à 19H à l'ÉCOLE ROUELLE
2- LA REVISION DU PLAN D'URBANISME URBAIN «PLU»
MARDI 20 SEPTEMBRE à 19h en MAIRIE du 15eme

LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 à 19h, ÉCOLE ROUELLE, rue ROUELLE, M. le Maire du 15^{ème} tient une réunion publique pour présenter aux habitants du quartier les projets d'aménagement de la rue LINOIS,

LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 à 19h, MAIRIE du 15^{ème}, à 19h. comme dans chaque arrondissement parisien, se tiendra dans le cadre de la révision du plan d'Urbanisme Urbain (PLU) de la Ville de Paris, une réunion de Présentation des projets de Règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P).

AMÉNAGEMENT DE LA RUE LINOIS : IL VAUT MIEUX TARD QUE JAMAIS MAIS FAISONS BIEN.

L'aménagement de la rue LINOIS qui a pour objet de protéger les cyclistes utilisant les deux pistes cyclables (permettant de joindre les places FOREST et CHARLES MICHELS) les met en danger. Tout comme le sont les piétons. Le Comité de Défense s'est élevé dès le début des travaux contre le caractère autoritaire de cet aménagement décidé sans concertation. Nous avons décidé, comme vous le savez, de faire signer une pétition par les riverains demandant l'arrêt de cette expérimentation. Nous avons convaincu les élus du

XV^{ème}, dont le maire M. GOUJON et M. SEMELLE, chargé des conseils de quartier EMERIAU / ZOLA et de LA MOTTE PIQUET / GRENELLE de faire connaître notre refus à la Ville de Paris, et notre souhait d'un autre projet dont la finalité doit être la protection des cyclistes et des piétons. **Le maire adjoint de la Ville, M. BELLIARD** doit nous écouter et revoir son projet. Il n'est que temps qu'il rattrape ses propositions dangereuses !

Il est troublant et déroutant que les différents scénarios qui nous seront présentés lors de la réunion du 19 septembre ne l'aient pas été plus tôt. Les élus connaissent les difficultés de circulation dans notre quartier, et l'insécurité que nous dénonçons depuis l'ouverture du centre commercial BEAUGRENELLE. Nous avons attiré maintes fois leur attention, et nous avons fait des propositions. Espérons qu'à l'occasion de ce dossier, tous les éléments soient enfin pris en compte. L'étude de circulation présentée lors de la délivrance des permis de construire des 3 îlots formant aujourd'hui le Centre commercial a été reconnue comme obsolète. Les années ont passé, la situation s'aggrave et les élus refusent de nous écouter. Le classement en zone touristique internationale, la venue de plus en plus de cars de tourisme a rendu le stationnement de plus en plus anarchique, non pas de la part des riverains qui pâtissent des 300

places de stationnement supprimées en surface, mais de celle de tous les véhicules (clients particuliers et professionnels voulant accéder aux boutiques) La situation vécue tout cet été et encore aujourd'hui par les habitants de la rue KELLER est inhumaine. Dès qu'un chantier s'ouvre, leur vie est insupportable

ATTIRER 12 MILLIONS DE VISITEURS DANS UN QUARTIER DÉJÀ FORTEMENT URBANISÉ NECESSITE QUE LES ÉLUS SE PRÉOCCUPENT DE LA VIE QUOTIDIENNE DES RIVERAINS.

ESPERONS QUE L'AMENAGEMENT FUTUR DE LA RUE LINOIS ABSORBERA LA CIRCULATION ROUTIÈRE, ASSURERA LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES ET DES PIÉTONS, ET RÉPONDRA AUX BESOINS DE TOUTES LES ACTIVITÉS DU QUARTIER EN AUGMENTATION.

A LA RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE, SOYONS NOMBREUX, VIGILANTS ET EXIGEANTS.

Bien cordialement.
Le Président,

Christophe GRANGÉ

LE MARDI 20 SEPTEMBRE à 19h en MAIRIE DU 15^{ème}, SUITE DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) DE LA VILLE de PARIS, lancée en décembre 2020

Nous vous avons à plusieurs reprises rappelé ce qu'était la révision générale par une ville de son P.L.U.

Celui en vigueur remonte à 2006, et se sera imposé pendant près de 20 ans.

Dans la nouvelle mouture que la VILLE DE PARIS nous propose, les dérèglements climatiques et leurs conséquences sont largement mis en avant.

Rappelons-nous que ce document juridique réglementera l'ensemble des constructions et des destinations du foncier sur tout le territoire de la Ville, lorsqu'il sera acté en 2023, régira notre cadre de vie pendant plusieurs décennies. Son approbation en dernier lieu par le CONSEIL DE PARIS, n'est donc pas seulement une affaire de « spécialistes », c'est notre affaire, celle de chaque habitant.

Plusieurs étapes ont déjà été franchies. Depuis le 5 septembre 2022, la phase De concertation sur les projets de règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation est engagée. C'est l'étape la plus concrète à laquelle nous devons nous intéresser pour notre quartier. Nous allons pouvoir jusqu'au 4 novembre 2022 pour nous exprimer sur les changements et les évolutions que nous souhaitons près de chez nous, c'est-à-dire à proximité de notre lieu de vie, dans notre rue.

Quel bâtiment, commerce, espace vert voulons-nous protéger et que voulons-nous voir créer ?

Ce projet de Règlement est consultable par le public, en Mairie du XV^{ème}.

Mais aussi sur le site : idee.paris.fr

Le Comité de Défense de BEAUGRENELLE dans un premier temps, a examiné ce document.

Nous vous donnons les 5 thèmes sur lesquels nous pourrions nous prononcer :

- Identification des parcelles à végétaliser et des espaces paysagers à protéger,
- Protection du patrimoine paysager,
- Renforcement de la protection des formes urbaines et du patrimoine,
- Protection du commerce et de l'artisanat,
- L'identification des besoins d'équipements publics.

Nous vous proposons la même démarche que lors de la révision précédente :

Partir des besoins du quartier et de ses habitants, les mettre en débat avec tous ceux d'entre vous nombreux, nous l'espérons, qui le souhaiteront, et les décliner de façon concrète puis les faire soutenir pour les soumettre lors de l'enquête publique prévue à la fin de la consultation.

Nous savons d'ores et déjà que la majorité d'entre vous est capable, en consultant les règles imaginées par la VILLE DE PARIS de faire des propositions en matière d'équipements de santé, de logements, d'établissements scolaires, d'espaces culturels, sportifs, de formation, de crèches, de services publics et municipaux,

d'établissements pour accueillir les personnes âgées.

Les équipements et les services qui manquent dans le 15^{ème} ne sont pas incompatibles avec une démarche environnementale. Répondre aux demandes de logements formulées pour vivre dans le 15^{ème} par des salariés du public, comme du privé, qui y travaillent, alors que certains ont souvent plusieurs heures de trajet journalier, n'est pas seulement leur rendre la vie plus humaine, les rendre plus disponibles pour accomplir leur travail, c'est aussi combattre la pollution, permettre des rues moins encombrées et rendre les transports en commun dignes de ce nom.

L'oubli de l'équilibre à PARIS entre le logement et l'emploi doit voir un début de réparation. D'autres aspects comme la pratique sportive dans des structures publiques, l'augmentation des places de crèches, sont prioritaires.

Voilà nos premières réflexions ; nous les discuterons avec vous et les enrichirons.

Dans un premier temps, nous vous conseillons de participer à la réunion publique qui se tiendra la semaine prochaine, le MARDI 20 septembre, sous l'égide des élus. Nous y poserons des questions et affirmerons nos revendications déjà largement connues mais qui devront trouver leur place dans le nouveau « PLU » parce qu'elles émaneront des habitants des quartiers.

**C'EST A NOUS DE FAIRE VIVRE CETTE RÉVISION – MAIS LE TEMPS PRESSE –
NOUS DEVONS FORMULER CE QUE NOUS VOULONS
VOIR FIGURER DANS CE FUTUR PLU AVANT LE 4 NOVEMBRE 2022**